

RÉF : MR20

Responsable Santé-Sécurité

INTÉGRER SA NOUVELLE FONCTION SANTÉ-SÉCURITÉ ET METTRE EN ŒUVRE LA PRÉVENTION

PUBLIC

Responsable ou Référent Santé-Sécurité nouvellement nommé ou en fonction et désirant confronter ses pratiques. Manager opérationnel devant prendre en charge la fonction Santé-Sécurité.

LES + DE LA FORMATION

Le + digital : remise d'un fichier pour réaliser un autodiagnostic SST, mettre en œuvre et suivre votre plan d'actions. Un cycle animé par des experts INERIS et des professionnels expérimentés. Une adéquation à l'ISO 45001.

LES PRÉ-REQUIS

Participants sensibilisés aux questions santé/sécurité et aux pratiques en entreprise.

CERTIFICATION EN OPTION

La Certification professionnelle FFP valide les acquis de la formation et atteste de la maîtrise d'un métier, d'une fonction, ou d'une activité.

CONTENU

1 : Le responsable santé-sécurité au travail (SST) - 3 jours

- Le Responsable SST, les enjeux de la fonction :
 - missions, Rôle. Piloter l'application des principes généraux de prévention.
- Le Référentiel international santé-sécurité : ISO 45001.
- La politique Santé Sécurité au Travail
 - aider la direction à définir les axes prioritaires en matière de prévention, de protection et d'organisation.
- Identification et évaluation des risques SST :
 - connaître, évaluer et hiérarchiser les différents types de risques SST dans l'entreprise,
 - mettre à jour son document unique, « le faire vivre » comme un outil stratégique,
 - prendre en compte les FOH (facteurs humains et organisationnels).

Mise en situation :

Exercices pratiques sur l'identification, l'évaluation et la hiérarchisation des risques.
+ Mise en application pratique : avant la partie 2, réalisation d'un autodiagnostic des performances SST de son site (à partir d'un outil opérationnel remis à chacun) pour présentation des éléments les plus performants.

2 : La responsabilité civile et pénale, les acteurs, le Management de la prévention - 3 jours

- Appréhender la réglementation et les responsabilités SST :
 - code du travail, textes fondamentaux SST. Réglementation applicable à son activité. Jurisprudence,
 - les responsabilités civiles et pénales, la faute, les sanctions,
 - les obligations de déclaration d'accidents du travail et des maladies professionnelles.
- Mettre en place et piloter sa veille réglementaire SST.
- Connaître les acteurs SST : leurs obligations, rôles et fonctions
 - l'employeur, le CSE, la CSSCT, /CARSAT/médecin et inspecteur du travail.
- Manager la prévention et la maîtrise des risques :
 - établir son programme de management SST à partir de l'analyse des risques,
 - établir le programme de formation, sensibilisation et communication.

Mise en situation

Exercices pratiques basés sur l'évaluation des risques. Recherches sur les bases de données réglementaires.

+ Mise en application pratique : chacun est invité à réunir dans son entreprise : l'évaluation des risques, un plan de prévention et les indicateurs SST clés

3 : Les actions, le management de la Santé Sécurité au Travail - 2 jours

- Gérer les risques liés à la coactivité (maîtrise opérationnelle) :
 - plan de Prévention, Protocole de Sécurité. Plan Général de Coordination. Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé.
- Réagir aux situations d'urgence.
- Suivre les contrôles réglementaires et mesurer les performances SST.
- Définir et suivre les indicateurs SST pertinents de pilotage et de résultats, évaluer et améliorer les performances SST de l'entreprise :
 - l'analyse des incidents, des accidents et des non conformités. Actions correctives et préventives pour éviter l'accident ou son renouvellement.



DURÉE 8 jours (3 + 3 + 2)

PRIX 4 435 € HT
(dont repas 152 € HT à Paris ou 136 € HT en régions)

SESSIONS :

- A - Paris :**
 - 15>17 mars
 - 12>14 avril
 - 10-11 mai
- B - Paris :**
 - 03>05 mai
 - 31 mai>02 juin
 - 28-29 juin
- C - Lyon :**
 - 17-19 mai
 - 14>16 juin
 - 12-13 juillet
- D - Paris :**
 - 13>15 septembre
 - 11>13 octobre
 - 08-09 novembre
- E - Paris :**
 - 04>06 octobre
 - 02>04 novembre
 - 29-30 novembre
- F - Lyon :**
 - 18>20 octobre
 - 15>17 novembre
 - 13-14 décembre
- G - Paris :**
 - 22>24 novembre
 - 20>22 décembre
 - 17-18 janvier 2022

CERTIFICATION (en option)

DURÉE : Un accompagnement personnalisé 100% à distance :

- 2 séances à distance d'aide méthodologique pour concevoir son mémoire et préparer sa soutenance
- Tutorat
- Présentation finale devant un jury

PRIX : 1 350 € HT avec un tutorat ou 865 € HT sans tutorat

Toutes les sessions sont organisées par :



Contact : www.cegos.fr

RÉF : MR20

Responsable Santé-Sécurité

INTÉGRER SA NOUVELLE FONCTION SANTÉ-SÉCURITÉ ET METTRE EN ŒUVRE LA PRÉVENTION (SUITE)

- Préparer l'audit interne.
- Préparer la revue de direction

Mise en situation

Exercices pratiques de rédaction d'un plan de prévention, analyse concrète d'accident (méthode « arbre des causes »). En synthèse du cycle : établissement de son plan d'actions personnel en fonction de ses objectifs professionnels. • Préparer la revue de direction



SESSIONS

A - 19 février 2021
B - 11 mars 2021
C - 26 avril 2021
D - 20 juillet 2021
E - 07 septembre 2021
F - 18 janvier 2022
G - 08 février 2022
H - 29 mars 2022

